

refus d'admission sorbonne...

Par lylix, le 08/09/2008 à 14:00

Bonjour tout le monde.

Vendredi j'ai reçu la réponse de la fac pour ma demande de transfert de dossier, et elle est refusée!

Je vous explique... L'année dernière j'étais en medecine, et je souhaitais faire une première année de droit pour 2008. J'ai donc fais une demande de transfert de dossier pour venir à panthéon-sorbonne, qui a été refusé.

J'avoue que je suis tombée de haut, je ne pensais pas qu'il y avait une quelconque sélection à l'entrée de première année en droit...

Ne pouvant pas rester une année à glander évidemment, je me suis donc résolue à demander une inscription par cavej. Je vais mettre tout ça au point aujourd'hui.

Pensez vous qu'en prenant ce chemin là je serais acceptée? Je veux absolument faire du droit...

Il ne devrait pas y avoir de raison qu'ils me refusent pour une formation à distance non?

Merci d'avance pour vos réponses...

Par Kem, le 08/09/2008 à 14:19

Salut

Ben en fait, pour t'inscrire au CAVEJ, il faut d'abord être inscrite à la Sorbonne (ou une autre fac de droit de Paris).

C'est l'inscription administrative. Après, l'inscription pédagogique se fait au CAVEJ.

Si tu as été refusée à Paris 1 pour un transfert de dossier, tu le serais aussi pour une nouvelle inscription ?

Sinon, tente les autres fac : Paris 2, Paris 5, Paris 8, Paris 11, Paris 13. Via le CAVEJ, si le diplôme n'est pas le même puisqu'il est donné par la faculté, les cours sont identiques puisqu'ils sont centralisés (les examens également).

Par doui, le 08/09/2008 à 14:19

Bonjour,

avant de pouvoir t'inscrire au cavej, il faut qu'une fac du consortium accepte ton inscription administrative, le cavej ne constitue que l'inscription pédagogique.

edit: grillé

:roll:

edit2: je t'ai dejà dit kem que P VIII ne faisait pas partie du cavej lmage not fourplar trontre t'as oublié Versailles-St Quentin

Par lylix, le 08/09/2008 à 14:29

Merci pour vos réponses. Vwi je sais qu'il faut d'abord une inscription en fac. Mais en fait sur la demande de transfert on doit dire si on veut être étudiant présentiel, ou cavej, CNED. Hors ils n'ont aucune raison de refuser des_{\textrm{C}}cours par correspondance dans la mesure où je

ne prends la place de personne en amphi Image not found or type unknown

Apparament personne ne s'est vu refusé une admission en tant qu'étudiant par correspondance... :/

Il n'y a à priori pas de sélection puisque pas de nombre de place limite non?

Par doui, le 08/09/2008 à 14:47

ah oki en fait t'avais demandé en présentiel et tu veux redemander en cavej ...

en fait ils n'ont l'obligation d'accepter que les bacheliers de l'année en cours sectorisés.

Pour tout le reste (bacheliers antérieurs, hors secteur, demande de transfert ...) les fac ont le droit de "sélectionner" alors elles ne s'en privent pas.

Possible que tu ais été refusé pour un manque de place, ou peut être qu'ils ne croient pas en toi (enfin ton dossier) et craignent que tu fasses "tâche" dans leurs statistiques ...

Je trouve dommage qu'à la base tu souhaitais faire une année en présentiel, et que la sorbonne t'ayant refusé, tu te rabattes direct sur le CAVEJ pour tenter de quand même être inscrite à la Sorbonne.

A ta place je privilégierais une inscription en présentiel dans une fac de banlieu, si tu habites Paris y en a forcément une ou deux pas trop loin.

Je nie pas les qualités du CAVEJ, mais je trouve quand même dommage de suivre ce régime

si tu as le temps de suivre le régime présentiel.

Maintenant tu peux toujours redemandé à PI, ça coute pas grand chose, mais prévoit quand même d'autres options au cas où.

Par lylix, le 08/09/2008 à 14:50

Les autres facs de droit sont à minimum 1h de chez moi :/ Voilà pourquoi je m'obstine à intégrer la sorbone qui est à 10min à pied de mon appart...

Par Kem, le 08/09/2008 à 15:11

Si tu es à 10 min' de la Sorbonne, tu es à 10-15 min' de Assas (Paris 2)

;)

@doui: voui, ça va rentrer dans mon crâne de piaf Image not found or type unknown

Par lylix, le 08/09/2008 à 15:16

Oui sauf que si j'ai été refusé à la sorbonne tu te doutes bien que assas ne m'acceptera pas, surtout du fait que les dates sont dépassées et de loin :/

Par doui, le 08/09/2008 à 15:17

1h c'est pas la mort ... t'es à combien de P XI par exemple (RER B Robinson)?

Enfin bon tu fais comme tu le sens si tu veux t'inscrire au CAVEJ, même si Sorbonne te refuses, tu peux t'inscrire administrativement dans une autre fac.

Sinon j'avais entendu dire (enfin c'était pour des néo bacheliers) que si tu saisis le recteur d'académie ou je sais plus quel entité, ils sont obligés de te trouver UNE fac de droit qui soit forcée de t'accepter.

Par lylix, le 08/09/2008 à 15:31

Je suis à 45min de paris XI. Donc en effet je pourrais essayer cette fac là. Seule souci les date d'inscriptions sont allègrement dépassées. Je vais passer un coup de tel pour voir si il y

a moyen quand même...

:P

Et ce dont tu parle vwi c'est pour les privilégiés néobacheliers Image not found or type unknown

Par doui, le 08/09/2008 à 15:34

je te conseille fortement de faire le déplacement, je connais quelqu'un qui a réussi à s'inscrire très récemment:

http://jmonnet-entraide.com/forum/viewtopic.php?t=844

en plus ils aiment bien les ex-PCM1, si jamais tu as eu des bons résultats tu peux même

envisager un cursus accéléré L1/L2 en 1 an Image not found or type unknown

Par lylix, le 08/09/2008 à 15:38

;)

Merci beaucoup pour ton aide!!! Je vais aller y faire un tour Image not found or type unknown

Par Stigma, le 08/09/2008 à 15:47

C'est con, à Nancy on ouvre grand les bras à ceux qui ratent la première année de médecine : ils sont directement intégrés à la L2.

Par doui, le 08/09/2008 à 15:48

de rien, tiens nous au courant du résultat ...

je peux même te filer quelques arguments si tu veux, cette année j'ai rédigée une lettre de

motiv pour une amie qui était pas sectorisée Image not found or type unknown

Par lylix, le 08/09/2008 à 16:00

[b:36n8h01y]stigma[/b:36n8h01y]: sèrieux????!!!!!!!!!

Bon d'un côté moi ça me ferait flipper d'arriver en L2 sans jamais avoir fait de droit...

:)

[b:36n8h01y]doui[/b:36n8h01y] merci c'est très gentil à toi Image not found or type unknown

Mais j'ai déjà un argument tout trouvé, qui n'est même pas un mensonge...

J'ai prévu de me rendre au secrétariat demain. Je vous tiendrai au courant du résultat.

là je viens d'avoir le secrétariat de la sorbonne. Ils m'ont dit qu'à priori ils ne refusaient aucune inscription pour les cours à distance. Donc je pense m'inscrire aux 2 facs et décider ensuite ce que je fais.

Par Stigma, le 08/09/2008 à 16:02

Oui, c'est sérieux... et effectivement, je plains les "heureux élus" qui vont débarquer en L2 sans avoir jamais abordé le droit.